



GVRando Gardanne

DU SIDOBRE A LA MONTAGNE NOIRE
Séjour d'été 2025
du 28 Juin au 5 Juillet 2025



Attrait : Découvrir le Sidobre, petit massif granitique aux étranges roches et la Montagne Noire, dernier bastion Sud Ouest du Massif Central, belle barrière montagneuse dont même le nom est trop souvent injustement ignoré.

Lieu : Castres, Camping de Gourjade, Avenue de Roquecourbe 81100 Castres

Web : www.campingdegourjade.net

Situation : Le camping est situé au cœur d'un domaine vert de 53 hectares, sur les berges de la rivière Agout, à 2,5 km du centre ville de Castres.

Services sur place : bar, restaurant, supérette. Lave-linge, sèche-linge ; tous magasins dans Castres à proximité

Coordonnées GPS : N 43°37'19.8'' E 2°15'18.1''

Trajet indicatif : Gardanne, autoroute A55, Martigues, D544, N113, Arles, autoroute A54, Nîmes, autoroute A9, sortie Béziers Est, D612 St Chinian, St Pons, Mazamet, Castres

Activités : Randonnées quotidiennes en étoile, niveaux douce, 1, 2 et/ou 3 selon les journées
Visite possible d'une carrière et d'un atelier de taille de granit

HEBERGEMENT

7 mobil homes 2 chambres 4 personnes

4 chalets 2 chambres 4 personnes

1 mobil home 3 chambres 6 personnes

Voir détail de la composition des hébergements sur le site du camping

Tarifs

Mobil home 2 chambres : 390€

Mobil home 3 chambres : 430€

Chalet 2 chambres : 480€

Ces montants sont à diviser par le nombre d'occupants.

La taxe de séjour est de 0,65€/jour/personne

PREINSCRIPTION : le **Jeudi 28 Novembre à 19h** au bureau de la rue Deleuil

Essayez de vous regrouper par avance en équipes par mobil home.

Vous recevrez dans les jours suivants par internet, (ou à défaut par courrier) un **bulletin d'inscription** par unité familiale, mentionnant le prix du séjour individualisé, **l'acompte (30%) à verser** lors de la confirmation d'inscription, et la date limite du règlement du solde.

Un bulletin de souscription de l'assurance annulation facultative (fortement recommandée) sera mis à votre disposition

Composition du prix du séjour figurant sur le bulletin d'inscription :

Il comprend :

- l'hébergement
- la taxe de séjour

Il ne comprend pas :

- la participation à l'Immatriculation Tourisme FFRP à payer avec l'acompte
- la fourniture des draps et oreillers
- le repas de fin de séjour
- le ménage à faire en fin de séjour (sinon facturé à 60€)
- la visite (à confirmer) de la carrière de granit
- les déplacements sur la base du covoiturage

En fin de séjour un complément sera perçu s'il y a lieu.

Confirmation d'inscription : le **Jeudi 16.janvier 2025 à 19h au bureau de la rue Deleuil.**

Vous devrez remettre :

- 1 exemplaire du bulletin d'inscription signé avec mention manuscrite « lu et approuvé », et le chèque d'acompte à l'ordre de « GVRando Gardanne »
- le bulletin de souscription de l'assurance annulation facultative **(1 bulletin par personne)**, avec le chèque de paiement correspondant (même ordre).

Conditions d'annulation générales :

En cas d'annulation à plus d'un mois du début du séjour l'acompte est conservée par le loueur, à moins d'un mois la totalité du séjour est due ;

Conditions particulières à la colocation

Si l'annulation ne concerne qu'une partie des occupants, chaque occupant reste pécuniairement engagé pour sa part dès signature du bulletin d'inscription.

NOTA : en cas d'annulation pour une cause entrant dans les garanties de l'assurance annulation, c'est cette assurance qui vous remboursera.

Les organisatrices : Françoise Tenoux 06 04 14 77 55 francoisetenoux@sfr.fr
Mauricette Buchet 06 77 36 45 55 minoit2511@gmail.com